

COMMUNE DE CABARA

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2008

Présents : Thierry Blanc, Nathalie Bataillé, Jean-Claude Groubach, François Peiffer, Eric Battaglia, Corinne Cadiou, Dominique Choron, Robert Pupuis-Rabion, Gérard Licois, Nicole Robin

Absente excusée : Patricia Rullier

Secrétaire de séance : François Peiffer

DIVERS

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h40. Il donne lecture de compte-rendu des séances des 16 et 26 septembre 2008, qui est approuvé à l'unanimité.

Il informe les conseillers qu'une coupure d'eau interviendra sur l'ensemble du village le 28 octobre prochain, au maximum durant toute la journée, afin que la SOGEDO procède à la mise en service de la nouvelle canalisation du haut-Cabara. Une annonce par voie de presse ainsi que la distribution d'un « flash-info » informeront les habitants.

PLU

Monsieur le Maire présente le dossier complet du PLU (Plan local d'urbanisme) et commente les modifications prises en compte par le cabinet d'études. Il donne lecture d'un courrier émanant de la famille Carreau sollicitant un classement en zone constructible de certaines parcelles. Après débat, le conseil décide de s'en tenir au classement proposé par le PLU, qu'il approuve à l'unanimité.

Après examen par diverses administrations, le PLU fera l'objet d'une enquête publique début 2009. Il reviendra au conseil d'approuver la version définitive.

EXTENSION DE L'ECOLE

Monsieur le Maire donne lecture du chiffrage approximatif effectué par le cabinet d'architecte **FERROU**. Pour une extension de 222 m², un réaménagement de 256 m² des locaux existants et l'édification d'un préau couvert de 60 m², l'estimation des travaux s'élève à 478.260 € HT.

Même si des subventions à hauteur d'environ 50% sont espérées, le conseil considère que l'investissement est hors de portée au regard des capacités de la commune. Dominique Choron présente une simulation pour un emprunt de 100.000 € qui donnerait lieu à un remboursement de 8.229 € par an sur 20 ans (taux 5,3%).

Le conseil considère que le projet initial, trop ambitieux, doit être retravaillé dans une direction plus modeste. Diverses idées de simplification sont avancées (par Corinne Cadiou, Eric Battaglia,

Thierry Blanc, Nathalie Bataillé). Corinne Cadiou a établi des premiers contacts avec le Conseil Régional qui subventionne des bâtiments sous réserve que le mode de construction soit innovant en matière de développement durable et d'économie d'énergie. Jean-Claude Groubach et François Peiffer soulignent leur attachement à une forme d'extension qui puisse, si les effectifs de l'école venaient à baisser, être facilement utilisable pour d'autres activités (réunions, activités d'associations).

A l'unanimité, le conseil confie à Monsieur le maire le soin de signifier le rejet du devis actuel à l'architecte et de solliciter ses préconisations pour une réalisation dont le plafond se situerait à 150.000 €.

Mme Robin Nicole quitte la séance.

SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Maire rappelle que les services de la DDE procéderont à la réfection de la D18 sur le haut-Cabara début 2009 et propose de solliciter à cette occasion une limitation de vitesse à 70 Km/h sur le plateau. Plusieurs conseillers souhaitent que la limite soit réduite à 50 Km/h, le secteur devenant urbanisé. Ils suggèrent également l'implantation d'un passage piéton afin de protéger les jeunes lors des ramassages scolaires.

Diverses considérations de délai et de coûts conduisent le conseil à accepter à l'unanimité la proposition initiale du maire et à étudier des solutions complémentaires ultérieurement.

PARTICIPATION AU PROJET D'ETUDE DE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LIBOURNAISE

Monsieur le Maire rappelle que le dernier conseil communautaire de la CCB (Communauté de communes du Brannais) s'est prononcé contre la participation à l'étude du projet de communauté d'agglomération, Cabara s'étant abstenu, faute de disposer d'éléments suffisants.

Il donne la parole à François Peiffer qui résume les enjeux de l'organisation du territoire. Monsieur le Maire rappelle qu'il ne s'agit pas à ce stade d'adhérer ou pas à une communauté dont les règles restent à édifier, notamment en matière de représentation équilibrée des communes, des compétences retenues et des règles et taux de fiscalité. Il considère cependant que la participation au débat ne peut nuire à la commune de Cabara, qui pourra ainsi exprimer ses préoccupations et mettre en avant sa spécificité.

Le conseil approuve à l'unanimité cette position qui sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de Libourne, à Monsieur le Président du Pays du Libournais, ainsi qu'aux présidents des intercommunalités concernés.

SOUTIEN AUX FAMILLES POUR LES VOYAGES SCOLAIRES

Dominique Choron présente un barème d'aide aux familles dont les enfants fréquentent les collèges et lycées, auxquels des voyages scolaires sont proposés. Les modalités sont basées sur le quotient familial et plafonnées à 300 € par an et par enfant. Le conseil adopte à l'unanimité cette proposition.

DEMANDE DE SUBVENTION DU LYCEE MAX LINDER

Le Lycée Max Linder, créé en 1959, fêtera ses 50 ans l'an prochain. Monsieur le Proviseur a adressé à la mairie une demande de subvention afin de soutenir l'organisation de diverses manifestations. A l'unanimité, le conseil décide d'accorder la somme de 150 €, qui sera prise sur la réserve budgétaire des subventions exceptionnelles inscrite au budget.

CHATS ERRANTS

Des citoyens du centre Cabara se sont cotisés afin de procéder à la castration ou stérilisation de ces animaux qui devenaient envahissants. N'étant pas rentrés dans leurs frais, ils sollicitent la commune afin d'obtenir une aide. Après débats, le conseil accorde une somme de 100 €, à nouveau prélevée sur la réserve budgétaire des subventions exceptionnelles inscrite au budget. Il mentionne cependant le caractère indulgent de cette mesure, considérant de telles initiatives devront désormais faire l'objet d'un accord préalable de la mairie.

Location de la salle

Monsieur le Maire présente la demande de Mr Marceron qui souhaite louer la salle des fêtes pour des lotos 12 à 14 soirées sur 6 mois à un prix intéressant. Le Conseil municipal propose 1 seule location par mois à 200€ chauffage compris et pour une période d'essai de 3 mois

L'ordre du jour étant épuisé, ainsi que les questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 23h20.

